

**REPUBLIQUE DE GUINEE**  
*Travail - Justice - Solidarité*

**Secrétariat d'Etat au Plan**

**Fonds des Nations Unies  
pour la Population**

**Direction Nationale de la Statistique  
Bureau National du Recensement**

**Projet Gui/94/P02**

**RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET  
DE L'HABITATION DE 1996**  
*(Décret D/95/210 PRG/SGG du 26 Juillet 1995)*

## **CARACTERISTIQUES DES MENAGES**

**Abdoulaye SALL, Ingénieur Statisticien, SOGEL**  
&  
**Laurent Fara KAMANO, Démographe, PNPDE-SEP**

Conakry, 2000

## TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	4
INTRODUCTION.....	5
CHAPITRE I : CONTEXTE DE FORMATION ET D'EVOLUTION DES MENAGES ORDINAIRES .....	7
1.1. Environnement social .....	7
1.2. Environnement économique .....	8
1.3. Politiques nationales de promotion de la famille et de l'habitat.....	9
1.4. Contexte démographique .....	10
CHAPITRE II : VOLUME DES MENAGES ORDINAIRES .....	11
2.1. Effectifs des ménages ordinaires .....	11
2.2. Evolution des ménages entre 1983 et 1996.....	12
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE.....	14
3.1. Structure par sexe et par âge des chefs de ménage .....	14
3.2. Taux de chefs de ménage par groupes d'âges.....	19
3.3. Etat matrimonial des chefs de ménage.....	21
3.4. Religion des chefs de ménage.....	22
3.5. Alphabétisation et instruction des chefs de ménage .....	23
3.6. Caractéristiques économiques des chefs de ménage.....	24
CHAPITRE IV : TAILLE DES MENAGES .....	26
4.1. Situation globale .....	26
4.2. Variation de la taille selon le sexe du chef de ménage .....	27
4.3. Variation selon l'état matrimonial du chef de ménage .....	29
4.4. Variation selon l'instruction du chef de ménage .....	30
4.5. Variation selon la situation d'activité .....	31
CHAPITRE V : COMPOSITION SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES.....	32
5.1. Nombre de personnes actives par ménage.....	32
5.2. Nombre moyen de personnes occupées par ménage.....	32
5.3. Nombre d'enfants de moins de cinq ans par ménage .....	34
5.4. Composition de la population en fonction du lien de parenté .....	34
5.4. Typologie des ménages.....	35
CONCLUSION .....	40
BIBLIOGRAPHIE .....	42
ANNEXES .....	43

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition des ménages ordinaires et de la population par région naturelle..	11
Tableau 2.4 : Répartition des ménages et de la population par milieu de résidence.....	11
Tableau 2.3 : Répartition des ménages et de la population entre 1983 et 1996.....	12
Tableau 2.4 : Accroissement de la population, des ménages entre 1983 et 1996 selon le milieu d'habitat.....	13
Tableau 3.1 : Répartition des chefs de ménage et de la population par sexe selon la région de résidence .....	14
Tableau 3.2 : Répartition des chefs de ménages selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	15
Tableau 3.3 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge du CM par région.....	16
Tableau 3.4 : Répartition des chefs de ménage par régions selon le sexe et l'âge du CM ...	16
Tableau 3.5 : Rapport de masculinité par région et par groupe d'âge des chefs de ménage.	19
Tableau 3.6 : Taux (%) de chef de ménage par groupe d'âge et selon le milieu d'habitat ...	20
Tableau 3.7 : Répartition des chefs de ménage par région et par situation matrimoniale	

du CM.....	21
Tableau 3.8 : Répartition des chefs de ménages du sexe masculin par situation matrimoniale.....	22
Tableau 3.9 : Répartition des chefs de ménages du sexe féminin par situation matrimoniale.....	22
Tableau 3.10 : Répartition des chefs de ménages par milieu d'habitat selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage.....	22
Tableau 3.11 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon la religion....	23
Tableau 3.12 : Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction et selon le sexe du chef de ménage.....	24
Tableau 3.13 : Répartition des chefs de ménage selon l'alphabétisation.....	24
Tableau 3.14 : Répartition des chefs de ménage selon leur situation par rapport à l'activité par région.....	25
Tableau 3.15 : Répartition des chefs de ménages selon leur situation par rapport à l'activité.....	25
Tableau 3.16 : Répartition des chefs de ménages selon leur situation par rapport à l'activité selon le milieu de résidence.....	25
Tableau 4.1 : Taille moyenne des ménages en 1983 et 1996 selon la région de résidence...	26
Tableau 4.2 : Taille moyenne par région et par milieu de résidence .....	27
Tableau 4.3 : Répartition (%) des chefs des ménages selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage.....	28
Tableau 4.4 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe, le milieu de résidence et la taille.....	29
Tableau 4.5 : Répartition des ménages selon la taille et l'état matrimonial du chef de ménage .....	30
Tableau 4.6 : Répartition des ménages selon la taille et le niveau d'instruction de chef de ménage.....	30
Tableau 4.7 : Répartition des ménages selon la taille et la situation du chef de ménage par rapport l'activité.....	31
Tableau 5.1 : Nombre moyen d'actifs par ménage selon la région.....	32
Tableau 5.2 : Répartition des ménages et des personnes occupées.....	33
Tableau 5.3 : Nombre moyen d'enfants de moins de cinq ans .....	34
Tableau 5.4 : Répartition de la population dans les ménages en fonction du lien de parenté avec le chef de ménage.....	34
Tableau 5.5 : Typologie des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence .....	36
Tableau 5.6 : Types de ménages selon la région de résidence du chef de ménage.....	38

### LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Répartition des ménages et de la population selon le milieu de résidence	12
Graphique 3.1 : Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage.....	15
Graphique 3.2 : Répartition des chefs de ménage du sexe masculin selon l'âge.....	17
Graphique 3.3 : Rapport masculinité par groupes d'âges des chefs de ménage.....	18
Graphique 3.4 : Taux de chef de ménage par groupes d'âge.....	20
Graphique 4.1 : Taille moyenne des ménages par région en 1983 et 1996.....	27
Graphique 5.1 : Comparaison de la taille moyenne de ménage et du nombre moyen d'actifs occupés.....	33
Graphique 5.2 : Typologie des ménages de la Guinée selon le sexe du chef du ménage .....	36
Graphique 5.3 : Typologie des ménages selon le milieu d'habitat Guinée .....	37
Graphique 5.4 : Typologie des ménages selon le sexe et le milieu d'habitat du chef de ménage .....	38

## AVANT-PROPOS

Le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) a été réalisé du 1<sup>er</sup> au 15 Décembre 1996 sur l'ensemble du territoire national grâce à l'appui financier du FNUAP, de l'USAID, de l'UNICEF, de la Banque Mondiale, de l'ACDI, du PNUD et du Gouvernement Guinéen.

Au cours des différentes étapes de l'exécution de cette importante opération, la Direction Nationale de la Statistique (DNS) a bénéficié de l'appui technique du Bureau Régional du FNUAP basé à Dakar, et de l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques (IFORD) de Yaoundé.

Les résultats définitifs du RGPH de 1996 ont été publiés par arrêté du Ministre du Plan et de la Coopération, Président du Conseil National de la Statistique, en date du 15 mars 2000. Ils fournissent les effectifs globaux de la population résidente par sexe et selon les Unités Administratives (Régions, Préfectures et Sous-Préfectures) et le Milieu de Résidence.

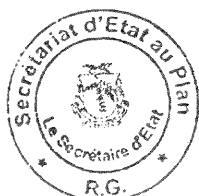
La présente publication, composée de 15 volumes fournit d'amples informations sur les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population guinéenne en 1996. Il s'agit des rapports suivants :

- Evaluation de la qualité des données ;
- Etat de la population ;
- Caractéristiques d'éducation ;
- Caractéristiques économiques ;
- Etat matrimonial et nuptialité ;
- Fécondité ;
- Mortalité ;
- Migrations en Guinée ;
- Caractéristiques des ménages ;
- Caractéristiques de l'habitation ;
- Situation des enfants en Guinée ;
- Femme guinéenne en 1996 ;
- Handicapés ;
- Situation socio-économique des personnes âgées ;
- Perspectives démographiques.

Par rapport au premier Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1983, de nouveaux sujets concernant les personnes handicapées, les personnes du troisième âge, la situation des enfants et des femmes ont été développés à la demande des utilisateurs.

L'exploitation des données du RGPH-96 a également permis de réactualiser la base de sondage issue du Recensement de 1983 et de mettre sur pied un fichier des localités.

Je remercie les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population guinéenne pour leur bonne collaboration durant la collecte des données. Je voudrais également au nom du Gouvernement, marquer toute mon appréciation au FNUAP et aux autres partenaires au développement impliqués dans cet important projet (USAID, UNICEF, Banque Mondiale, ACDI et PNUD) pour leur assistance financière et technique.



  
El Hadj Oumar KOUYATÉ  
Secrétaire d'Etat au Plan

## INTRODUCTION

Les différents programmes de développement mis en œuvre depuis l'instauration des programmes d'ajustement structurel ont accru le besoin en informations fiables couvrant l'ensemble du territoire national. Les politiques sectorielles d'amélioration des conditions de vie des populations en cours visant notamment la réduction de la pauvreté et l'instauration d'un développement humain durable souffrent d'un manque de statistiques sociales, notamment celles concernant les ménages. A ce jour, seulement deux recensements ont été réalisés depuis l'accession du pays à l'indépendance.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 a été réalisée pour pallier cette insuffisance, en mettant à la disposition des décideurs, des données récentes et fiables pour faciliter la formulation des politiques et fournir une base de sondage actualisée aux utilisateurs potentiels. Au cours de ce recensement, des informations variées relatives aux ménages ordinaires ont été collectées permettant de connaître leurs caractéristiques socio-économiques. Ces informations sont utiles, notamment pour :

- la mise en place des projets d'approvisionnement en eau en milieu urbain et rural ;
- la construction ou l'extension des réseaux de télécommunications ;
- la construction ou l'extension des réseaux de transport et la distribution de l'énergie électrique, en ville aussi ainsi que dans les zones rurales ;
- la réalisation de certaines infrastructures telles que les logements, les transports urbains, etc. ;
- les études de marché, les politiques d'épargne, etc.

Les ménages ont été peu étudiés dans le pays. En plus du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1983, les informations sur les ménages en Guinée sont fournies aussi par d'autres sources telles que l'enquête sur les informations prioritaires (ESIP-1991), l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-1992) et l'Enquête Intégrale sur les conditions de vie des ménages (EIBC-1994). Le recensement de 1996 avait pour objectif global d'améliorer la connaissance des caractéristiques socio-économiques et démographiques de la population et des ménages.

D'après ce recensement, le ménage ordinaire regroupe un ensemble de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé « chef de ménage », vivant sous le même toit ou dans la même concession et prenant leurs repas quotidien en commun. Le recueil des informations relatives aux ménages a posé quelques problèmes méthodologiques concernant :

- la saisie des membres d'un ménage ne vivant pas ensemble ;
- l'absence de certains chefs de ménages ;
- l'identification du chef de ménage pour les ménages de polygames (femmes déclarant l'époux comme chef de ménage conduisant ainsi à une sous-évaluation des chefs de ménage du sexe féminin), etc.

Cependant, en dépit de ces problèmes, les données sur les ménages sont globalement de bonne qualité.

Le présent rapport s'articule autour de cinq chapitres : le contexte de formation et d'évolution des ménages, leur volume, les caractéristiques des chefs de ménages, la taille des ménages et leur composition socio-économique.

## Chapitre 1

### CONTEXTE DE FORMATION ET D'EVOLUTION DES MENAGES ORDINAIRES

Les caractéristiques des ménages d'un pays sont tributaires de l'environnement dans lequel ceux-ci se forment. Aussi, apparaît-il nécessaire de donner un aperçu de cet environnement en évoquant entre autres, ses aspects sociaux, économiques, politiques et ceux liés à l'urbanisation.

#### 1.1. ENVIRONNEMENT SOCIAL

La Guinée a connu, depuis son accession à l'indépendance un régime socialiste jusqu'en 1984, année à laquelle elle a adopté pour le libéralisme économique. Ce changement a eu, sans doute, des effets sur la vie sociale nationale. En effet, certaines analyses de la situation socio-économique de la Guinée indiquent entre autres, des conditions de vie difficiles des populations au cours des deux premières décennies de son existence. La situation a certes évolué au cours des 15 dernières années, mais les difficultés persistent et les mesures de redressement économique préconisées par l'Etat ont des répercussions néfastes sur les ménages. Il s'agit notamment de la baisse du pouvoir d'achat, du recul de l'emploi, du renchérissement du coût de l'éducation, etc.

Ces difficultés résultent principalement des mesures du Programme d'Ajustement Structurel adoptées dans le cadre du Programme de Réformes Economiques et Financières (PREF). Ces mesures ont perturbé aussi bien la vie sociale, la structure familiale et celle des ménages que les conditions de l'habitat et les modes de vie.

Les effets de ces premières mesures du PREF ont été plus marqués dans les centres urbains que dans les zones rurales. Dans les villes en général et à Conakry en particulier, la majorité des travailleurs et employés, chefs de ménage, ayant perdu leur emploi a dû adopter des diverses stratégies de survie : retour au village, émigration, migration vers une autre ville du pays en quête d'emploi, insertion dans le secteur informel, réduction de la taille des ménages, confiage d'enfants, etc.

Cette situation a affecté non seulement la formation des ménages, mais aussi l'accès au statut de chef de ménage. Ce statut est en général réservé aux hommes adultes. Les jeunes à cause notamment des pesanteurs culturelles, les difficultés d'accès au premier emploi et l'importance qu'ils accordent au rôle de tutelle que joue la tutelle des parents, accèdent difficilement au statut de chef de ménage. Selon l'EIBC (1994), seulement 11,3% des personnes âgées de 25 à 29 ans sont chefs de ménages contre 59,6% des personnes du groupe d'âges 65-69 ans. En outre, les femmes représentent 10% pour l'ensemble des chefs de ménages.

Le cadre de vie des ménages est caractérisé par la prédominance de la case (50%) comme type de logement. Cela s'explique par son coût assez modeste. Selon l'EIBC (1994), ce type de logement se rencontre essentiellement en Moyenne Guinée et en Haute Guinée. Quant aux logements modernes (maison et appartement), ils ne sont répandus qu'en milieu urbain.

L'accès à l'eau potable, le type de toilettes utilisées par les ménages et le mode de gestion des ordures ménagères sont des éléments du cadre de vie des ménages fortement influencés par les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage. En effet, le milieu d'habitat, la situation du chef de ménage par rapport à son activité ainsi que son revenu et son niveau d'instruction ont un impact sur le cadre de vie du ménage. Par ailleurs, la précocité et l'intensification du mariage observés dans le pays ont des effets sur la demande de logements et la construction des ménages.

## **2.2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE**

L'environnement économique actuel de la Guinée, marqué par le libéralisme économique et la mise en œuvre du PAS, influence fortement la constitution et la composition des ménages. En effet, les difficultés qu'ont les jeunes pour accéder au premier emploi, le chômage des chefs de ménage suite à la fermeture des entreprises d'Etat et à la réduction des effectifs de la fonction publique ont certainement un impact sur les ménages.

Le secteur agricole absorbe la majorité de la main d'œuvre (80% de la population active du pays environ) et se caractérise par le sous-emploi et une faible productivité. Quant



au secteur moderne, il est largement dominé par les services publics, le secteur privé n'étant encore qu'embryonnaire.

Les différentes mesures préconisées dans le cadre du PAS ont souvent créé des tensions au sein des ménages surtout ceux dont les chefs ont perdu leur emploi ou sont à la recherche du premier emploi. Cette situation a été beaucoup plus néfaste dans les villes que dans les zones rurales et a dû entraîner de sérieuses mutations aussi bien dans les centres urbains que les zones rurales en ce qui concerne le statut du chef de ménage, la taille et la composition des ménages.

Il convient également de noter que le développement, surtout dans les villes, d'un secteur informel utilisant essentiellement les jeunes déscolarisés ou ceux ayant perdu leur emploi contribue significativement à la formation des ménages souvent dirigés par les jeunes. S'agissant particulièrement des villes où l'autorité parentale a tendance à s'effriter, l'accès des jeunes au statut de chef de ménages est de plus en plus fréquent.

### **1.3. POLITIQUES NATIONALES DE PROMOTION DE LA FAMILLE ET DE L'HABITAT**

La politique sociale du gouvernement vise, entre autres objectifs, la promotion de la famille ainsi que l'amélioration du statut de la femme. Le code civil, la déclaration de la politique nationale de population et le code de la famille en cours d'adoption sont l'expression de cette volonté politique.

A cela s'ajoutent les orientations stratégiques arrêtées dans le cadre de la politique en matière d'habitat. Tout ceci concourt à l'amélioration des conditions de ménages et par conséquent à leur formation.

#### **1.4. CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE**

La croissance rapide de la population, en particulier dans les villes, suscite une forte demande en logements que n'arrive pas à satisfaire l'offre. On estime à environ 400.000 la demande non satisfaite en logements modernes en 1991. Cela a pour conséquence la constitution des ménages de grande taille, avec pour corollaire, la promiscuité.

L'EIBC-1994 indique que le nombre moyen de personnes par 10 m<sup>2</sup> de superficie habitée est de 1,8 et le nombre moyen de personnes par pièce est de 2,4 dans l'ensemble du pays.

## Chapitre 2

### VOLUME DES MENAGES ORDINAIRES

#### 2.1. EFFECTIFS GLOBAUX DES MENAGES ORDINAIRES

En 1996, la Guinée compte 1 051 203 ménages pour 7 156 406 habitants, soit en moyenne 6,8 personnes par ménage. La répartition des ménages entre les régions naturelles est très voisine de celle de la population (tableau 2.1).

La Moyenne Guinée regroupe l'effectif le plus élevé aussi bien de la population que des ménages. A l'opposé, la Haute Guinée présente la proportion la plus faible en dehors de Conakry. Par ailleurs, les ménages et la population se répartissent presque de la même façon entre les deux milieux urbain et rural. La majorité de la population comme des ménages (70%) est concentrée en zone rurale (graphique 2.2 et graphique 2.1).

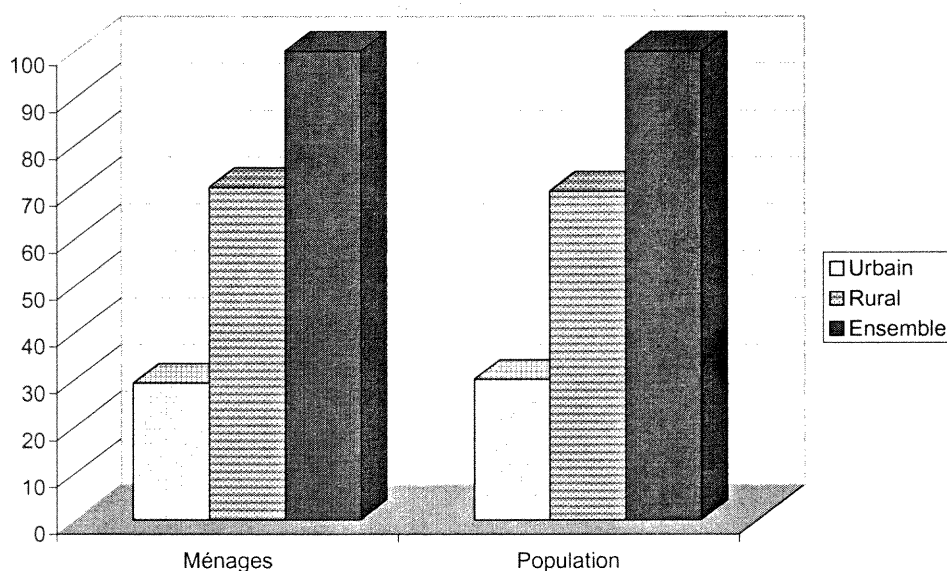
**Tableau 2.1 : Répartition des ménages ordinaires et de la population par région naturelle**

Régions	Nbre ménages	% ménages	Population	% population
Basse Guinée	205 730	19,6	1 460 577	20,4
Moy. Guinée	276 164	26,3	1 639 617	22,9
Haute Guinée	168 477	16,0	1 407 734	19,7
Guinée Forest	239 827	22,8	1 555 542	21,7
Conakry	161 005	15,3	1 092 936	15,3
<b>Ensemble</b>	<b>105 1203</b>	<b>100,0</b>	<b>7 156 406</b>	<b>100,0</b>

**Tableau 2.2 : Répartition des ménages et de la population par milieu de résidence**

Milieu	Nombre ménages	% ménages	Population	% population
Urbain	306 050	29,1	2 139 631	29,9
Rural	745 153	70,9	5 016 775	70,1
<b>Ensemble</b>	<b>1051 203</b>	<b>100,0</b>	<b>7 156 406</b>	<b>100,0</b>

**Graphique 2.1 : Répartition des ménages et de la population selon le milieu de résidence**



## 2.2.EVOLUTION DES MENAGES ENTRE 1983 et 1996

Le volume des ménages est passé de 716378 en 1983 à 1051203 en 1996, soit un accroissement annuel moyen de 2,8% (tableau 2.3). Il apparaît ainsi que les ménages se sont accrus moins vite que la population (3,1%). Cela s'observe dans toutes les régions sauf à Conakry où le taux d'accroissement des ménages est nettement supérieur à celui de la population. Autrement dit, la constitution des ménages est plus rapide à Conakry qu'ailleurs.

**Tableau 2.3 : Répartition des ménages et de la population entre 1983 et 1996**

Milieu de résidence	1983		1996		Taux annuel moyen d'accroi.	
	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages	Population
Basse Guinée	153 693	891 750	205 730	1 460 577	2,1	3,6
Moyenne Guinée	217 282	1 252 740	276 164	1 639 617	1,8	2,0
Haute Guinée	124 733	922 838	168 477	1 407 734	2,2	3,1
Guinée Forestière	140 284	882 884	239 827	1 555 542	4,0	4,2
Conakry	80 386	710 372	161 005	1 092 936	5,2	3,2
<b>Ensemble</b>	<b>716 378</b>	<b>4 660 584</b>	<b>1 051 203</b>	<b>7 156 406</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>

Cette situation peut s'expliquer à la fois par l'immigration et par l'éclatement d'anciens ménages.

Quant au milieu de résidence, les villes connaissent un accroissement des ménages deux fois plus rapide que les zones rurales. Cela correspond au schéma d'évolution de la population dans les deux milieux. On note par ailleurs que contrairement au milieu rural, l'accroissement des ménages est supérieur à celui de la population en milieu urbain.

**Tableau 2.4 : Accroissement de la population, des ménages entre 1983 et 1996 selon le milieu d'habitat**

Milieu de résidence	1983		1996		Taux annuel moyen d'accroi.	
	Ménage	Population	Ménages	Population	Ménages	Population
Urbain	160 719	1 210 077	306 050	2 139 631	4,7	4,2
Rural	555 659	3 450 505	745 153	5 016 775	2,1	2,7
<b>Ensemble</b>	<b>716 378</b>	<b>4 660 584</b>	<b>1 051 203</b>	<b>7 156 406</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>

## Chapitre 3

### CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGE

#### 3.1. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DES CHEF DE MENAGE

Cette section présente la distribution des ménages sur le territoire national en fonction du sexe et de l'âge des chefs de ménage, d'une part, et en fonction de la région et du milieu de résidence, d'autre part.

D'une manière générale, le statut de chef de ménage est essentiellement réservé aux hommes qui représentent près de 85% des chefs de ménage. Cela s'explique par le caractère patriarcal de la société guinéenne. Il existe cependant quelques différences entre les régions. a situation est beaucoup plus marquée en Haute Guinée où 93% des ménages sont dirigés par les hommes, alors qu'en Moyenne Guinée cette proportion n'est que de 74,34%. Dans cette dernière région, la polygamie conduisant certaines femmes à vivre en dehors du toit conjugal explique cette situation. En ce qui concerne la Haute Guinée, la vie en concession (le rassemblement de la grande famille autour du père et même de l'oncle), explique pour une large part le faible pourcentage des chefs de ménage de sexe féminin enregistré dans cette région (tableau 3.1).

**Tableau 3.1 : Répartition des chefs de ménage et de la population par sexe selon la région de résidence**

Régions	Masculin	Féminin	Ensemble
Basse Guinée	87,8	12,2	100
Moyenne Guinée	74,3	25,6	100
Haute Guinée	93,1	6,9	100
Guinée Forestière	84,4	15,6	100
Conakry	88,8	11,2	100
<b>Ensemble</b>	<b>84,5</b>	<b>15,5</b>	<b>100</b>

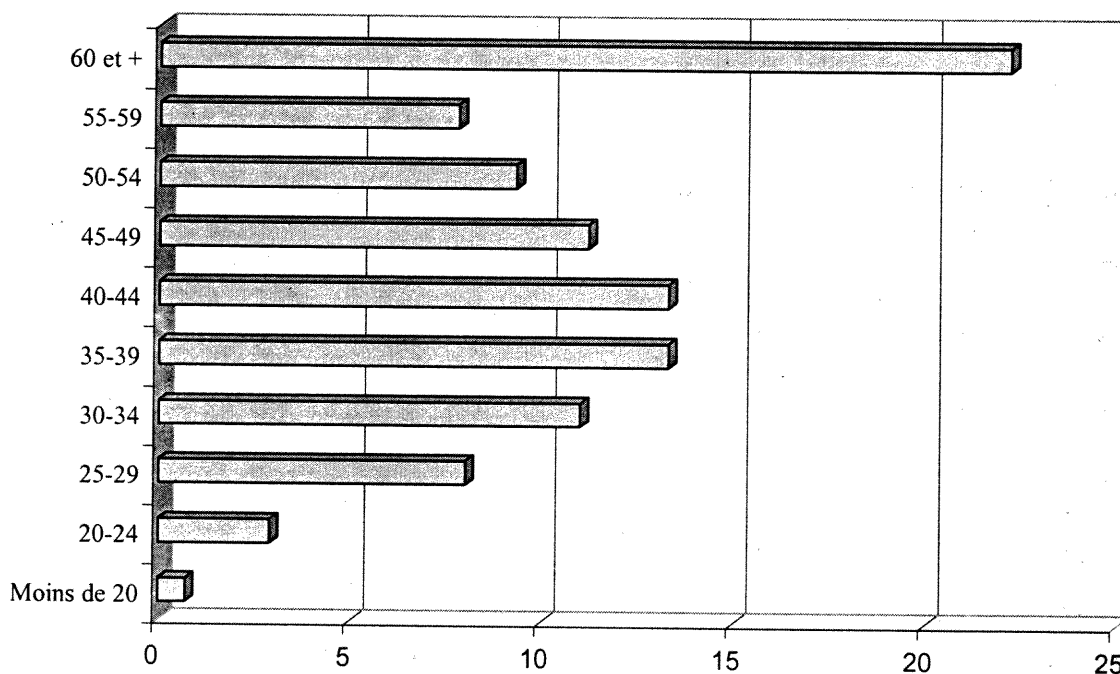
L'examen de la structure par sexe selon le milieu de résidence montre l'absence de différences . En ville comme en campagne, on enregistre près de 85% de chefs de ménages hommes contre à peine 15% de femmes (tableau 3.2).

**Tableau 3.2 : Répartition des chefs de ménages selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Sexe	Ménages urbains	Ménages ruraux
Masculin	85,2	84,3
Féminin	14,8	15,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La proportion des chefs de ménages augmente avec l'âge jusqu'à 45 ans et décroît au-delà (tableau 3.3). La moitié des chefs de ménage est âgée de moins de 45 ans. La diminution des chefs de ménage après 45 ans traduit le fait qu'aux âges élevés, les parents ont tendance à se faire prendre en charge par leurs enfants devenus adultes. La fonction de chef de ménage est essentiellement une affaire de personnes mûres, car très peu de chefs ont moins de 30 ans et on n'enregistre pratiquement pas de chefs de ménages avant 20 ans. Cela est dû au fait que la gestion d'un ménage est une question non seulement de responsabilité et de maturité que l'on acquiert avec l'âge mais aussi d'accès aux ressources.

**Graphique 3.1 : Répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage**



La structure par âge des chefs de ménage ne présente pas de différences significatives au niveau régional. Toutefois, on note une proportion de chefs de ménage jeunes (moins de 30 ans) plus élevée à Conakry et en Guinée Forestière qu'ailleurs, 13,6% et 15,5%

respectivement. L'âge moyen des chefs de ménage est de 47 ans et varie légèrement entre les deux sexes : 47 ans pour les femmes et 47,6 ans pour les hommes. L'écart entre les milieux rural et urbain est beaucoup plus marqué : 43,5 ans dans les centres urbains et 48,31 ans dans les zones rurales.

Concernant le sexe, la structure par âge des chefs de ménages présente le même profil, proche de celui observé au niveau national. Toutefois, chez la femme, la courbe décline à partir de 40 ans contre 45 ans chez les hommes (graphique 3.2).

**Tableau 3.3 : Répartition des chefs de ménage selon l'âge du CM par région.**

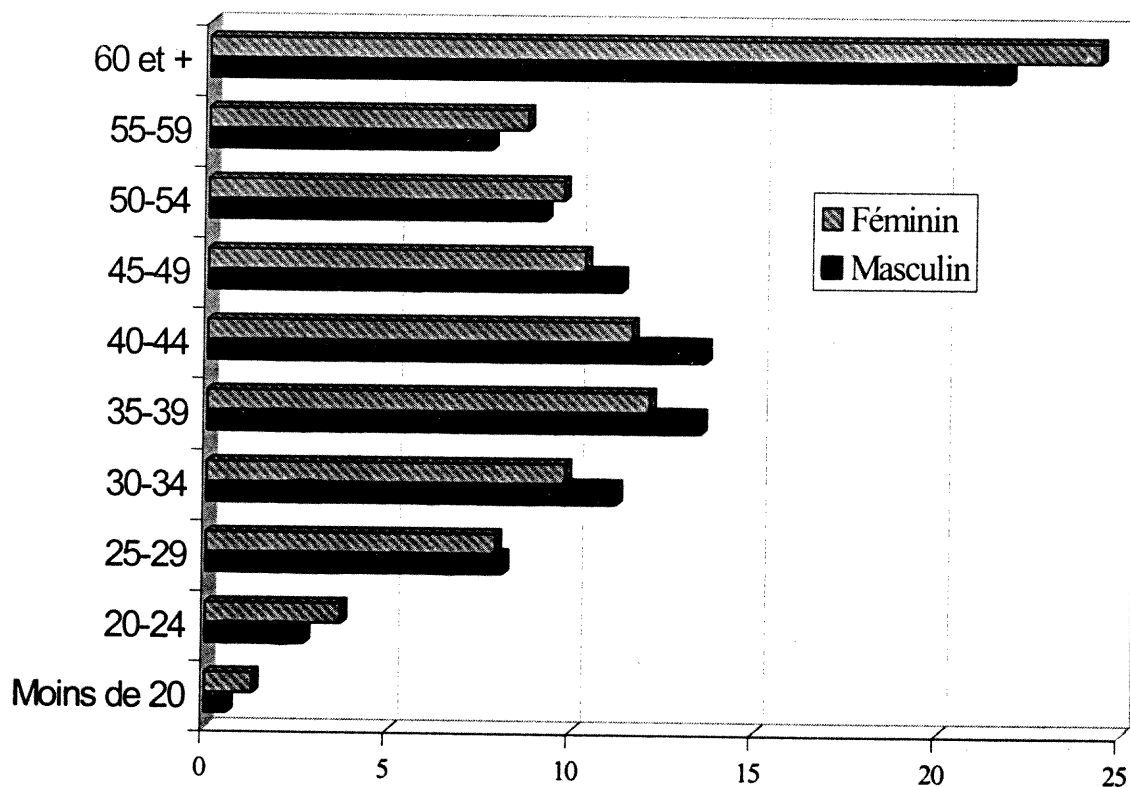
Groupes d'âges	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
Moins de 20	0,5	0,6	0,5	1,4	0,5	0,7
20-24	2,5	2,3	2,0	4,3	3,3	2,9
25-29	7,9	6,4	6,8	9,8	9,8	8,0
30-34	10,2	8,8	9,4	12,1	15,7	11,0
35-39	13,0	11,4	12,5	13,7	17,2	13,3
40-44	13,2	11,6	12,9	12,8	17,3	13,3
45-49	11,5	11	11,6	10,7	11,3	11,2
50-54	9,7	9,8	9,9	8,4	8,7	9,3
55-59	7,9	9,1	8,3	7,1	6,0	7,8
60 et +	23,4	28,9	25,8	19,3	9,5	22,2
ND	0,3	0,2	0,3	0,5	0,5	0,3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Tableau 3.4 : Répartition des chefs de ménage par régions selon le sexe et l'âge du CM**

Groupes d'âges	B. Guinée		M. Guinée		H. Guinée		G. Forestière		Conakry		Ensemble	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Moins de 20	0,5	1,1	0,4	1,2	0,4	1,1	1,3	1,9	0,5	0,9	0,6	1,3
20-24	2,4	2,9	1,8	3,7	1,9	2,4	4,1	4,9	3,3	3,3	2,7	3,7
25-29	8,0	6,9	5,8	8,0	6,9	5,7	9,9	9,3	10,1	7,7	8,1	7,9
30-34	10,4	9,1	8,5	9,7	9,6	7,5	12,3	10,8	16,2	10,9	11,2	9,8
35-39	13,3	11,0	11,3	11,8	12,8	9,7	13,8	13,1	17,6	14,1	13,5	12,1
40-44	13,5	11,2	11,9	10,7	13,0	11,1	13,1	11,5	17,5	16,2	13,6	11,6
45-49	11,6	10,6	11,4	9,6	11,6	10,8	10,7	10,5	11,2	12,1	11,3	10,3
50-54	9,6	10,5	9,9	9,5	9,8	11,0	8,4	8,7	8,4	10,8	9,2	9,7
55-59	7,6	9,5	9,3	8,5	8,2	9,9	6,9	8,6	5,8	8,0	7,7	8,7
60 et +	22,9	26,7	29,5	27,1	25,5	30,3	19,2	19,9	8,8	15,5	21,8	24,3
ND	0,3	0,5	0,2	0,3	0,3	0,6	0,4	0,7	0,5	0,6	0,3	0,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



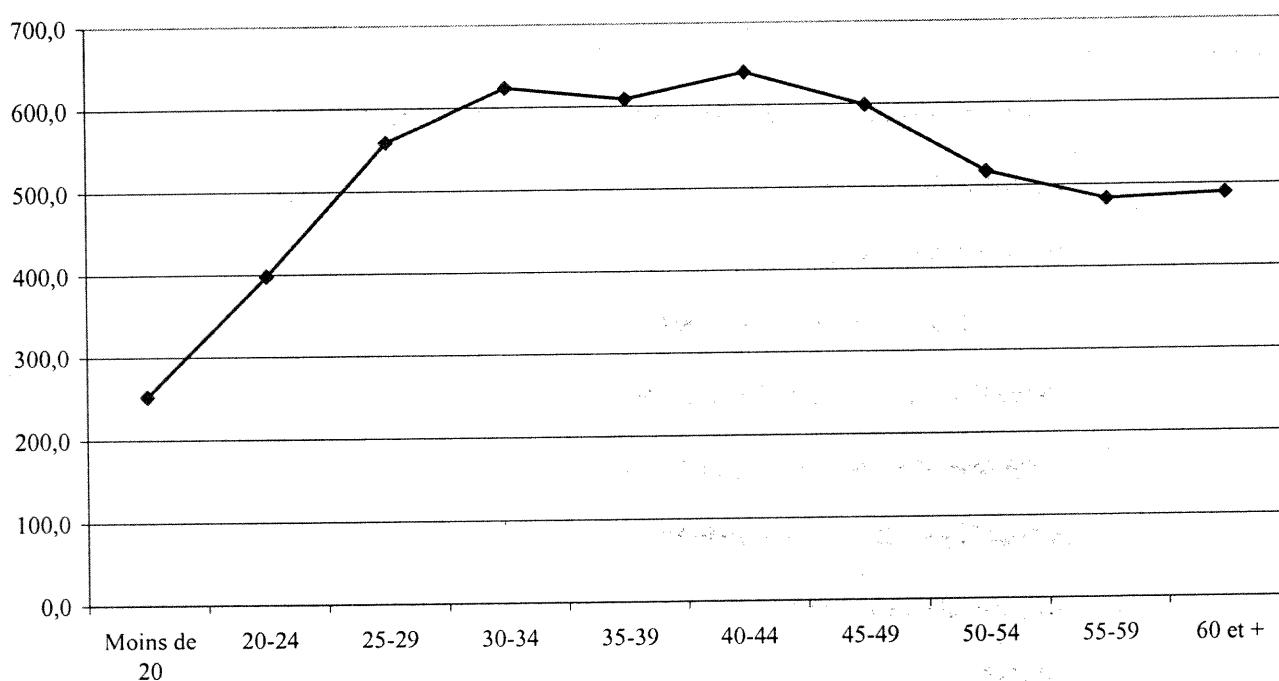
Graphique 3.2 : Répartition des chefs de ménage du sexe masculin selon l'âge



L'importance relative des femmes chefs de ménage à part de 60 ans varie selon les régions. Elle est plus élevée en Basse Guinée (26,7%) et en Haute Guinée (30,3%) qu'en Guinée Forestière (19,9%) et à Conakry (15,5%). En outre, en dehors de la Moyenne Guinée, il existe proportionnellement plus de femmes que d'hommes chefs de ménage après 60 ans, avec un écart maximal en Haute Guinée (tableau 3.4).

La courbe des rapports de masculinité des chefs de ménage selon l'âge met en évidence le caractère éminemment masculin de cette fonction dans la société guinéenne (graphique 3.4).

Graphique 3.3 : Rapport masculinité par groupes d'âges des chefs de ménage



Ce graphique illustre le fait que c'est aux âges jeunes (moins de 30 ans) et aux âges avancés (plus de 50 ans) qu'on retrouve plus de femmes ayant accédé au statut de chef de ménage.

Le rapport varie considérablement suivant les régions ; il est particulièrement élevé en Haute Guinée et à Conakry où on compte en moyenne 13 hommes pour 1 femme et 8 hommes pour 1 femme chef de ménage respectivement (tableau 3.4). En revanche en Moyenne Guinée, il est relativement faible, avec 3 homes pour 1 femme chef de ménage. Ces écarts traduisent les différences entre régions en matière de structures familiales et de pratiques matrimoniales, et, enfin de compte, en matière de statut de la femme.

**Tableau 3.5 : Rapport de masculinité par région et par groupe d'âge des chefs de ménage**

Groupes d'âges	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
Moins de 20	310	90	510	370	410	260
20-24	580	140	1060	450	810	400
25-29	830	210	1650	580	1050	560
30-34	820	260	1720	620	1180	620
35-39	860	280	1770	570	990	610
40-44	860	330	1580	610	860	640
45-49	790	350	1450	550	730	600
50-54	650	300	1200	520	620	520
55-59	580	320	1110	430	580	480
60 et +	620	320	1130	520	450	490
ND	460	170	700	310	790	400
<b>Total</b>	<b>720</b>	<b>290</b>	<b>1350</b>	<b>540</b>	<b>790</b>	<b>550</b>

### 3.2. TAUX DE CHEFS DE MENAGE PAR GROUPE D'AGES

Le taux de chef de ménage est le rapport de l'effectif de chefs de ménage d'un groupe d'âge donné à l'effectif correspondant de la population. Ce taux permet, pour un groupe d'âge, de mesurer la proportion de la population ayant accédé au statut de chef de ménage.

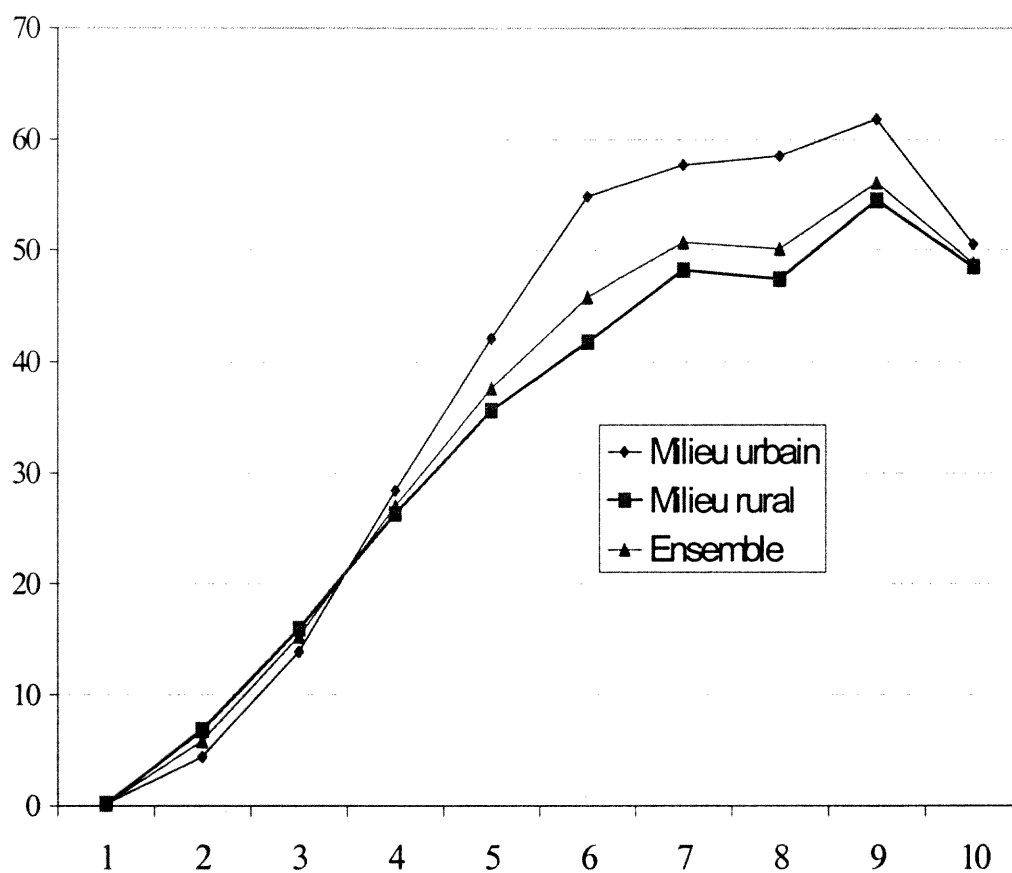
Le tableau 3.6 fournit les taux de chefs de ménage dans le pays et selon le milieu d'habitat de la population et des chefs de ménage. Ce taux se chiffre à 14,7% pour l'ensemble du pays, 14,3% en milieu urbain et 14,9% en milieu rural.

Par ailleurs, le taux de chef de ménage croît régulièrement avec l'âge jusqu'au groupe 55-59 ans avant de décroître. Les raisons évoquées antérieurement pour expliquer ce phénomène restent valables. Concernant l'accès au statut de chef de ménage par âge, on note un comportement différencié selon le milieu de résidence. Les citadins y accèdent plus tôt et dans des proportions plus importantes que les ruraux. En ville, au-delà de 40 ans, plus de 50% de personnes sont chefs de ménages, alors qu'en campagne ce pourcentage est atteint beaucoup plus tard (55-59 ans).

**Tableau 3.6 : Taux (%) de chef de ménage par groupe d'âge et selon le milieu d'habitat**

Groupes d'âges	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Moins de 20	0,2	0,2	0,2
20-24	4,4	6,8	5,8
25-29	13,9	16,0	15,3
30-34	28,4	26,3	27,0
35-39	42,1	35,6	37,6
40-44	54,8	41,8	45,8
45-49	57,7	48,2	50,7
50-54	58,5	47,4	50,1
55-59	61,8	54,5	56,1
60 et +	50,5	48,5	48,8
ND	34,0	26,6	29,9
<b>Total</b>	<b>14,3</b>	<b>14,9</b>	<b>14,7</b>

**Graphique 3.4 : Taux de chef de ménage par groupes d'âge**



### 3.3. ETAT MATRIMONIAL DES CHEFS DE MENAGE

Les chefs de ménage sont en majorité des personnes mariées (87%) et on compte très peu de chef de ménage parmi les célibataires (4%), les veufs (6%) ou les divorcés (2%). Le mariage conduisant à la formation d'une famille, favorise la constitution des ménages, même s'il peut exister des ménages de gens non apparentés. Concernant les régions, Conakry et la Guinée Forestière se démarquent des autres par des proportions de chefs de ménages mariés relativement faibles. Du fait des spécificités de la société urbaine (célibat prolongé, importants effectifs d'étudiants et élèves, etc.) on enregistre une proportion de chef de ménage célibataires plus importantes à Conakry (10,4%).

**Tableau 3.7 : Répartition des chefs de ménage par région et par situation matrimoniale du CM**

Région	Célibataires	mariés	divorcés	Veufs	ND	Total
Basse Guinée	3,1	90,4	1,6	4,2	0,7	100
Moyenne Guinée	1,7	89,1	1,5	7,1	0,7	100
Haute Guinée	2,3	91,9	1,0	4,4	0,4	100
Guinée Forestière	5,1	81,9	4,0	8,2	0,9	100
Conakry	10,4	82,8	2,3	3,5	1,0	100
Ensemble	4,2	87,1	2,1	5,8	0,7	100

L'examen de la répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial et le sexe (tableaux 3.8 et 3.9) montre des différences importantes selon le sexe. Alors que les hommes chefs de ménages sont presque tous des gens mariés (93%), seules 58% le sont chez les femmes. En revanche, on rencontre nettement plus de veuves parmi les chefs de ménages femmes (30%) que chez les hommes (1,3%). Le veuvage apparaît ainsi comme un facteur important d'accès des femmes au statut de chef de ménage. Cela est beaucoup plus marqué en Haute Guinée et Guinée Forestière où on rencontre presque autant de femmes chefs de ménage mariées que de veuves. On notera aussi la singularité de la Moyenne Guinée avec très forte proportion de femmes chefs ménages mariées.

D'une façon générale, il n'existe pas de différence, entre les milieux de résidence, de la répartition des chefs de ménage selon l'état matrimonial, quel que soit le sexe. En ville comme en campagne, les chefs de ménages mariés sont (tableau 3.10). En ce qui concerne les femmes en particulier, les veuves viennent en deuxième position, quel que soit le milieu de résidence.

**Tableau 3.8 : Répartition des chefs de ménages du sexe masculin par situation matrimoniale**

Région	Célibataires	Mariés*	Divorcés*	Veufs	ND	Total
Basse Guinée	3,2	94,8	1,0	0,7	0,3	100
Moyenne Guinée	2,0	95,9	0,9	1,0	0,2	100
Haute Guinée	2,3	95,3	0,8	1,4	0,2	100
Guinée Forestière	5,3	89,3	2,2	2,6	0,6	100
Conakry	11,0	86,4	1,5	0,5	0,7	100
<b>Ensemble</b>	<b>4,5</b>	<b>92,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,4</b>	<b>100</b>

\* « Divorcés » inclut le cas des séparées et « mariés » inclut union libre

**Tableau 3.9 : Répartition des chefs de ménages du sexe féminin par situation matrimoniale**

Région	Célibataires	Mariés*	Divorcés*	Veufs	ND	Total
B. Guinée	2,1	58,5	6,5	29,2	3,7	100
M. Guinée	0,9	68,9	3,5	24,8	2,0	100
H. Guinée	1,9	46,2	4,3	45,3	2,4	100
Guinée F.	4,0	40,6	13,5	38,1	2,7	100
Conakry	5,6	55,1	9,1	27,2	2,9	100
<b>Ensemble</b>	<b>2,4</b>	<b>57,9</b>	<b>6,9</b>	<b>30,3</b>	<b>2,5</b>	<b>100</b>

\* « Divorcés » inclut le cas des séparées et « mariés » inclut union libre

**Tableau 3.10 : Répartition des chefs de ménages par milieu d'habitat selon la situation matrimoniale et le sexe du chef de ménage**

Milieu de résidence	Masculin						Féminin					
	Célib	mariés	Div.	veufs	ND	Total	Célib	mariées	Div.	veuves	ND	Total
Urbain	8,9	88,3	1,4	0,7	0,7	100	4,3	54,9	7,8	2 9,9	3,2	100
Rural	2,7	94,3	1,2	1,5	0,3	100	1,6	59,1	6,5	30,4	2,3	100
<b>Ensemble</b>	<b>4,5</b>	<b>92,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,4</b>	<b>100</b>	<b>2,4</b>	<b>57,9</b>	<b>6,9</b>	<b>30,3</b>	<b>2,5</b>	<b>100</b>

### 3.4. RELIGION DES CHEFS DE MENAGE

La distribution des chefs de ménage selon la religion reflète celle de la population. Ainsi, les chefs de ménage sont dans leur majorité musulmans ; en moyenne 85,7% des chefs de ménage recensés pratiquent la religion musulmane (tableau 3.11). Mais cette moyenne cache de légères disparités régionales.

La Guinée Forestière se démarque des autres régions par la faiblesse relative des chefs de ménage musulmans (45,3%), alors qu'ailleurs leur proportion dépasse 90%.

**Tableau 3.11 : Répartition des chefs de ménage par milieu de résidence selon la religion**

Religion	B. Guinée	M. Guinée	H. Guinée	Guinée F.	Conakry	Ensemble
Sans	0,1	0,4	0,1	14,9	0,2	3,6
Musulman	97,1	98,7	98,8	45,3	94,4	85,7
Chrétien	1,8	0,7	1,0	26,4	5,2	7,5
Animiste	0,0	0,1	0,0	11,3	0,0	2,6
Autres	0,0	0,0	0,0	2,0	0,1	0,5
ND	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 3.5. ALPHABETISATION ET INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE

La répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction est à l'image de l'ensemble de la population dont le niveau d'instruction est globalement très bas. Plus de huit chefs de ménages sur dix (81,7%) sont sans niveau d'instruction (tableau 3.11). Parmi les chefs de ménage instruits, ceux du niveau secondaire sont le plus représentés (7%). Il existe par ailleurs de légères différences par sexe de cette opération.

La proportion des chefs de ménage femmes sans instruction (90,8%) est plus importante que la moyenne nationale. A l'opposé, très peu d'entre elles ont atteint le niveau supérieur (0,9%).

A l'instar de l'instruction, l'alphabétisation des chefs de ménages reflète la situation de la population totale. Dans le pays l'ensemble du pays, plus de trois quarts (77,6%) sont analphabètes (tableau 3.12). Cette situation est cependant contrastée au niveau des régions. Ainsi, à Conakry, près de la moitié des chefs de ménage (49,9%) savent lire et écrire tandis qu'en Haute Guinée 87,7% des chefs de ménage ne savent ni lire ni écrire (tableau 3.12).

**Tableau 3.12 : Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction et selon le sexe du chef de ménage**

Sexe	Sans niv.	Primaire	Secondaire	Professionnel	Supérieur	ND	Ensemble
Masculin	80,0	5,1	7,6	2,6	4,0	0,7	100
Féminin	90,8	2,4	3,6	1,6	0,9	0,6	100
<b>Ensemble</b>	<b>81,7</b>	<b>4,7</b>	<b>7,0</b>	<b>2,4</b>	<b>3,5</b>	<b>0,7</b>	<b>100</b>

**Tableau 3.13 : Répartition des chefs de ménage selon l'alphabétisation.**

Région	Ne sait pas lire	Sait lire	ND	Total
Basse Guinée	81,6	17,9	0,7	100
Moyenne Guinée	83,1	16,6	0,4	100
Haute Guinée	87,7	11,8	0,5	100
Guinée Forestière	78,8	20,7	0,4	100
Conakry	48,5	49,9	1,6	100
<b>Ensemble</b>	<b>77,6</b>	<b>21,8</b>	<b>0,6</b>	<b>100</b>

### 3.6. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE

Quelle que soit la région de résidence, la quasi totalité des chefs de ménages actifs est occupée (98,2%). Cela est normal, compte tenu du fait que la direction d'un ménage requiert des moyens de subsistance.

Quant aux chefs de ménages inactifs, leur répartition présente des différences importantes selon les régions. Alors que les femmes au foyer représentent près de 30% en Moyenne Guinée et à Conakry, elles constituent environ 15% en Haute Guinée et en Guinée Forestière. Par ailleurs, la proportion de retraités est nettement plus importante à Conakry que dans les autres régions. On notera enfin la proportion anormalement élevée d'élèves/étudiants chefs de ménages en Guinée Forestière attribuable fort probablement à la présence importante de réfugiés dans cette région.

L'examen du statut des chefs de ménage dans l'occupation montre que la majorité, soit 74,9%, exerce une activité indépendante. Cela est probablement imputable à la prépondérance de l'agriculture et au poids de la population rurale. Toutefois, à Conakry on trouve une proportion importante de salariés (19,8%), du fait de la concentration dans la capitale des services publics, des entreprises privées industrielles et commerciales (tableau 3.14).



**Tableau 3.14 : Répartition des chefs de ménage selon leur situation par rapport à l'activité par région**

Situation CM Régions	Population active				Population inactive						
	occupé	Chôm	RPE	Total	F. foy	Retr	Rent	El/Et	Autre	ND	Total
Basse Guinée	99,0	0,7	0,3	100	24,2	11,8	2,8	1,6	51,0	8,5	100
Moyenne Guinée	99,5	0,5	0,1	100	31,2	4,6	1,4	0,6	58,4	3,8	100
Haute Guinée	99,3	0,5	0,2	100	15,4	6,8	2,5	1,6	66,3	7,4	100
Guinée Forestière	98,9	0,7	0,3	100	17,3	6,3	4,5	16,5	46,0	9,4	100
Conakry	92,3	5,5	2,2	100	29,3	29,5	5,7	4,8	20,5	10,2	100
<b>Ensemble</b>	<b>98,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0,5</b>	<b>100</b>	<b>25,3</b>	<b>11,2</b>	<b>3,1</b>	<b>4,3</b>	<b>48,9</b>	<b>7,2</b>	<b>100</b>

**Tableau 3.15 : Répartition des chefs de ménages selon leur situation par rapport à l'activité**

Situation d'activité	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
Indépendants	76,9	79,3	82,4	80,7	48,4	74,9
Employeurs	0,3	0,1	0,1	0,3	0,6	0,3
Salariés Administration Publique	4,4	2,6	3,6	3,6	17,3	5,6
Salariés entreprises mixtes	2,6	0,1	0,4	0,5	2,5	1,1
Salariés secteur privé	1,4	0,6	1,0	0,9	10,9	2,5
Membre de coopératives	0,2	0,2	0,1	0,2	0,4	0,2
Apprentis	0,2	0,2	0,1	0,3	0,9	0,3
Aide familiale	2,4	1,4	2,1	4,1	0,4	2,2
ND	11,6	15,4	10,1	9,4	18,6	12,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La prédominance des activités indépendantes en milieu rural est liée à la prépondérance des activités agricoles ; en revanche leur faible importance en milieu urbain est due à la présence des activités secondaires et tertiaires (tableau 3.15).

**Tableau 3.16 : Répartition des chefs de ménages selon leur situation par rapport à l'activité selon le milieu de résidence**

Situation d'activité	Milieu Urbain	Milieu Rural	Ensemble
Indépendants	52,4	84,3	74,9
Employeurs	0,6	0,1	0,3
Salariés Administration Publique	15,1	1,7	5,6
Salariés entreprises mixtes	3,1	0,3	1,1
Salariés secteur privé	7,2	0,5	2,5
Membre de coopératives	0,4	0,1	0,2
Apprentis	0,7	0,1	0,3
Aide familiale	0,9	2,7	2,2
ND	19,6	10,2	12,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Chapitre 4

### TAILLE DES MENAGES

#### 4.1. SITUATION GLOBALE

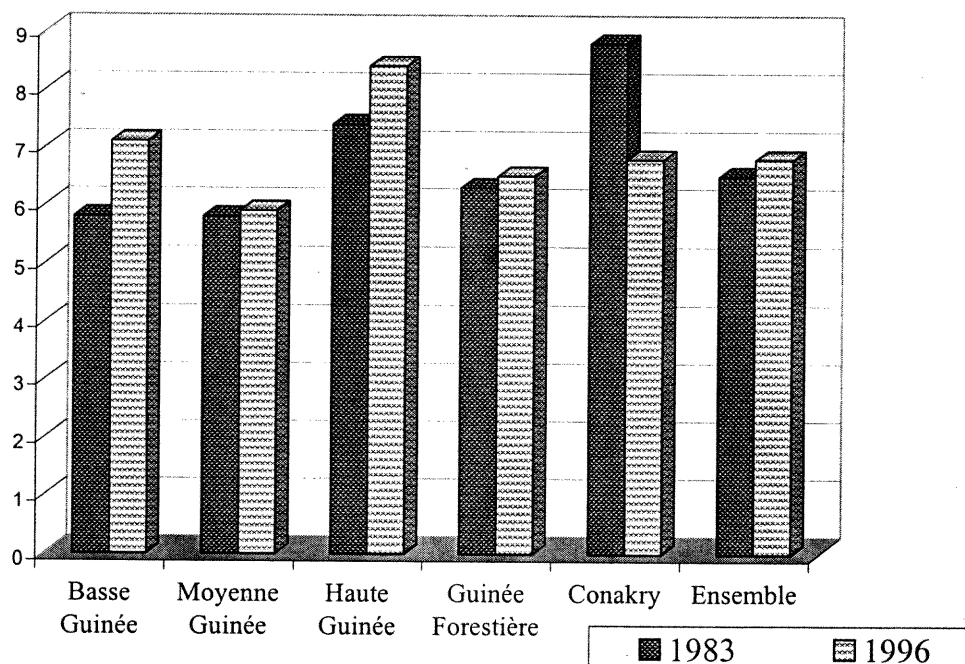
La taille moyenne des ménages est élevée, avec environ 7 personnes par ménage. Elle est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en zone rurale (tableau 4.1). On observe par ailleurs une variation significative de la taille selon les régions de résidence : elle passe de 5,9 en Moyenne Guinée à 8,4 en Haute Guinée. Par rapport à 1983, cette taille a augmenté de 0,3 personnes. Au plan régional, la Basse Guinée et la Haute Guinée ont enregistré la hausse la plus forte avec en moyenne 1,3 et 1 personne de plus respectivement par rapport à 1983 (graphique 4.1).

Quant au milieu de résidence, on constate une évolution contrastée : alors que la taille moyenne a augmenté en milieu rural, elle a plutôt baissé en milieu urbain (tableau 4.1 et graphique 4.1). La diminution enregistrée en ville résulte de l'augmentation de l'effectif des ménages rapide que celle de la population. En ce qui concerne Conakry en particulier, cette baisse est beaucoup plus importante avec en moyenne 2 personnes en moins par rapport à 1983. Il s'agit là probablement de l'effet induit de l'augmentation du nombre de ménage dans cette ville.

**Tableau 4.1 : Taille moyenne des ménages en 1983 et 1996 selon la région de résidence**

Région	1983	1996
Basse Guinée	5,8	7,1
Moyenne Guinée	5,8	5,9
Haute Guinée	7,4	8,4
Guinée Forestière	6,3	6,5
Conakry	8,8	6,8
<b>Ensemble</b>	<b>6,5</b>	<b>6,8</b>
<b>Milieu urbain</b>	<b>7,5</b>	<b>7,0</b>
<b>Milieu rural</b>	<b>6,2</b>	<b>6,7</b>

Graphique 4.1 : Taille moyenne des ménages par région en 1983 et 1996



Concernant la variation selon la région et le milieu de résidence, il apparaît qu'à l'exception de la Haute Guinée, la taille des ménages ruraux est inférieure à celle des villes. C'est en Guinée Forestière que cet écart est le plus important (tableau 4.2).

**Tableau 4.2 : Taille moyenne par région et par milieu de résidence**

Milieu de Résidence	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Conakry	Ensemble
Urbain	7,3	6,3	7,9	7,2	6,8	7,0
Rural	7,0	5,9	8,4	6,3	-	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>7,1</b>	<b>5,9</b>	<b>8,4</b>	<b>6,5</b>	<b>6,8</b>	<b>6,7</b>

#### 4.2. VARIATION DE LA TAILLE DES MENAGE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

L'examen de la taille des ménages selon le sexe montre que les hommes dirigent en général des ménages d'une taille plus importante que les femmes : 6,8 contre 4,7. Cet écart est

variable selon le milieu de résidence ; il est plus marqué en zone rurale (6,9 pour le sexe masculin et 4,2 pour le sexe féminin) qu'en milieu urbain (6,7 contre 5,9).

**Tableau 4.3 : Répartition (%) des chefs des ménages selon la taille du ménage et le sexe du chef de ménage**

Taille du Ménage	Masculin	Féminin	Ensemble
1	4,5	11,4	5,5
2	6,2	14,7	7,5
3	9,4	15,5	10,4
4	10,9	14,8	11,5
5	11,2	12,3	11,4
6	10,5	9,1	10,3
7	9,2	6,4	8,7
8	7,8	4,5	7,3
9	8,4	4,2	7,8
10 et +	21,9	7,0	19,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Quant à la répartition des ménages selon la taille, elle montre que plus de la moitié (57%) des ménages compte moins de 7 personnes. Les ménages de petite taille (1 à 3 personnes) représentent une proportion relativement importante (23%). Cette distribution est très différenciée selon le sexe. Alors que seulement 20% des ménages dirigés par les hommes ont une taille inférieure ou égale à 3 personnes, cette proportion s'élève à 42% chez les femmes. En outre, tandis que chez les premiers environ un cinquième des ménages compte au moins 10 personnes, chez les dernières, cette catégorie de ménages représente à peine 7% (tableau 4.3). La prédominance des ménages de petite taille chez les femmes traduit, entre autres, leur faible participation à la gestion des ressources, et donc leur pauvreté relative comparé aux hommes.

En dehors des tailles extrêmes (1 et 10 et plus), la répartition des ménages ne varie pas sensiblement selon le milieu de résidence. Les ménages isolés (1 personne) et ceux de grande taille sont proportionnellement plus représentés en ville qu'en zone rurale (tableau 4.4). On notera aussi une très forte variation de la taille des ménages selon le sexe, en fonction du milieu de résidence. Concernant particulièrement les ménages isolés, le pourcentage de ceux dirigés par les femmes est 4 fois plus important que celui des ménages dirigés par les hommes en milieu rural, en ville, cet écart est négligeable. A l'opposé, la proportion des ménages d'au

moins 10 personnes ayant un homme à la tête est 5 fois plus élevée que celle des ménages de même catégorie dirigés par les femmes, en milieu rural. En ville, cet écart est relativement plus faible.

**Tableau 4.4 : Répartition des chefs de ménage selon le sexe, le milieu de résidence et la taille**

Taille du ménage	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
1	8,3	7,0	8,3	2,9	13,1	4,5
2	7,3	9,7	7,8	5,7	16,7	7,4
3	9,1	11,5	9,7	9,6	17,1	10,7
4	9,8	12,7	10,4	11,4	15,6	12,7
5	9,8	11,8	10,3	11,8	12,5	11,9
6	9,1	10,4	9,4	11,1	8,5	10,7
7	8,1	8,5	8,2	9,6	5,6	9,0
8	7,1	6,7	7	8,1	3,7	7,4
9	7,6	6,8	7,1	8,8	3,3	7,9
10 et +	24,0	14,8	21,9	21,1	4,0	18,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 4.3. VARIATION SELON L'ETAT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE

La taille des ménages varie de façon sensible selon l'état matrimonial du chef de ménage. Alors qu'environ 80% des ménages dirigés par les célibataires ont une taille inférieure ou égale à trois, chez les mariés cette proportion s'élève à peine à 19%.

Dans l'ensemble du pays, il ressort une prépondérance de ménages ayant entre 3 et 6 membres (44,2%). Il ressort du tableau 3.12 que les chefs de ménage célibataires vivent le plus souvent seuls (49,8% d'entre eux sont chefs de ménages d'une seule personne) tandis que les mariés eux sont plus fréquents (21%) dans des ménages d'au moins dix membres.

Le même tableau montre que les divorcés/séparés sont le plus souvent seuls (22,8% des chefs de ménage divorcés ou séparés vivent seuls) ; il convient de préciser que plus de deux sur trois d'entre eux (67%) sont chefs de ménage d'au plus quatre personnes. Chez les chefs de ménage veufs, il ressort que près de six sur dix d'entre eux (60,3%) se retrouvent dans des ménages de moins de cinq membres (tableau 3.13).

**Tableau 4.5 : Répartition des ménages selon la taille et l'état matrimonial du chef de ménage**

Taille de Ménage	Célibataires	Mariés	Div/séparés	Veufs
1	49,8	2,2	22,8	18,3
2	20,6	6,3	16,5	15,9
3	11,2	10,2	15,1	14,0
4	6,4	11,9	12,6	12,1
5	4,0	12,1	9,6	9,9
6	2,7	11	6,7	7,7
7	1,7	9,4	4,9	5,8
8	1,2	7,8	3,3	4,2
9	0,9	8,1	3,2	3,9
10 et +	1,4	21,0	5,2	8,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 4.4.VARIATION SELON L'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE

On observe aucune tendance nette de la variation de la taille des ménage en fonction du niveau d'instruction. La structure est sensiblement la même pour chaque niveau d'instruction même si on note une légère tendance des chefs de ménage du niveau secondaire à avoir des ménages de taille réduite plus que les autres (tableau 4.6).

**Tableau 4.6 : Répartition des ménages selon la taille et le niveau d'instruction de chef de ménage**

Taille du Ménage	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Professionnel	Supérieur
1	5,1	6,9	8,9	9,1	9,1
2	7,8	7,0	8,0	6,1	6,7
3	11	9,1	10,1	7,0	7,5
4	12,1	10,4	11	8,6	8,9
5	11,8	10,4	11	9,5	10
6	10,5	9,8	10	9,4	10,1
7	8,7	8,8	8,3	9,2	9,7
8	7,1	7,6	6,8	8,5	8,2
9	7,4	7,3	6,8	8,5	7,9
10 et +	18,5	22,8	19	24,2	21,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### 4.5. VARIATION SELON LA SITUATION D'ACTIVITE

Concernant les ménages dirigés par les personnes actives, il ressort du tableau 4.7 une situation contrastée : les personnes en quête du premier emploi sont en général à la tête de ménages de taille réduite, tandis que les occupés et les chômeurs dirigent essentiellement des ménages de taille élevée.

On observe également un contraste parmi les ménages dirigés par des personnes inactives. Comme attendu, les élèves et étudiants s'occupent des ménages de petite taille, tandis que les retraités et les rentiers ont tendance à diriger des ménages de grande taille (45% et 32% respectivement).

**Tableau 4.7 : Répartition des ménages selon la taille et la situation du chef de ménage par rapport l'activité.**

Taille du ménage	Population active			Population inactive				
	Occupés	Chômeurs	RPE	Fem. au Foyer	Retraités	Rentiers	Elèves/Etud.	Autres
1	5,1	6,7	18,3	10,4	2,3	5,1	25,1	11,4
2	7,2	6,7	13,3	13,2	3,1	7,2	19,3	13
3	10,5	8,7	14,2	14,6	4,4	7,7	16,2	11,9
4	11,8	10,1	12,9	13,7	6,0	8,7	11,5	10,9
5	11,7	11,0	11,0	11,7	6,5	9,0	8,4	9,9
6	10,6	10,7	8,5	9,4	7,2	9,3	6,3	8,6
7	9,0	9,4	5,4	6,8	8,0	7,6	4,2	6,9
8	7,4	7,6	4,4	5,3	8,0	6,8	2,5	5,6
9	7,6	7,3	4	4,8	9,1	6,8	2,5	5,7
10 et +	19,1	21,8	7,9	10,2	45,3	31,8	4,0	16,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Chapitre 5

### COMPOSITION SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES

#### 5.1. NOMBRE DE PERSONNES ACTIVES PAR MENAGE

Cet indicateur permet de voir, par rapport à la taille moyenne des ménages, le nombre de membres qui sont actifs et qui peuvent donc avoir une occupation et contribuer ainsi à la prise en charge du ménage.

**Tableau 5.1 : Nombre moyen d'actifs par ménage selon la région**

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Basse Guinée	2,4	3,7	3,4
Moyenne Guinée	1,9	3,1	3,0
Haute Guinée	2,2	4,5	4,1
Guinée Forestière	2,3	3,6	3,3
Conakry	2,4	-	2,4
Ensemble	2,3	3,6	3,2

Pour l'ensemble du pays, le nombre de personnes actives par ménage est de 3,2 ; comparé à la taille moyenne des ménages évaluée à 6,8, cela représente 0,9 personne active pour 1 personne inactive. Ce nombre varie sensiblement selon le milieu de résidence, passant de 2,3 en ville à 3,6 en campagne. Cet écart peut s'expliquer par le poids du secteur informel et des activités agricoles absorbant la forte main-d'œuvre en milieu rural.

En ce qui concerne les régions, on observe des différences aussi bien entre elles qu'entre les milieux de résidence à l'intérieur de chaque région. La Haute Guinée a le nombre moyen le plus élevé (4,1) et la Moyenne Guinée le plus faible (3,0). L'écart urbain-rural est plus marqué en Haute Guinée, avec une différence de 2,3 personnes, en faveur des zones rurales (tableau 5.1).

#### 5.2. NOMBRE MOYEN DE PERSONNES OCCUPEES PAR MENAGE

Cet indicateur complète le précédent et permet de mettre en évidence le nombre moyen de personnes ayant effectivement une occupation. Ce nombre est pratiquement égal à



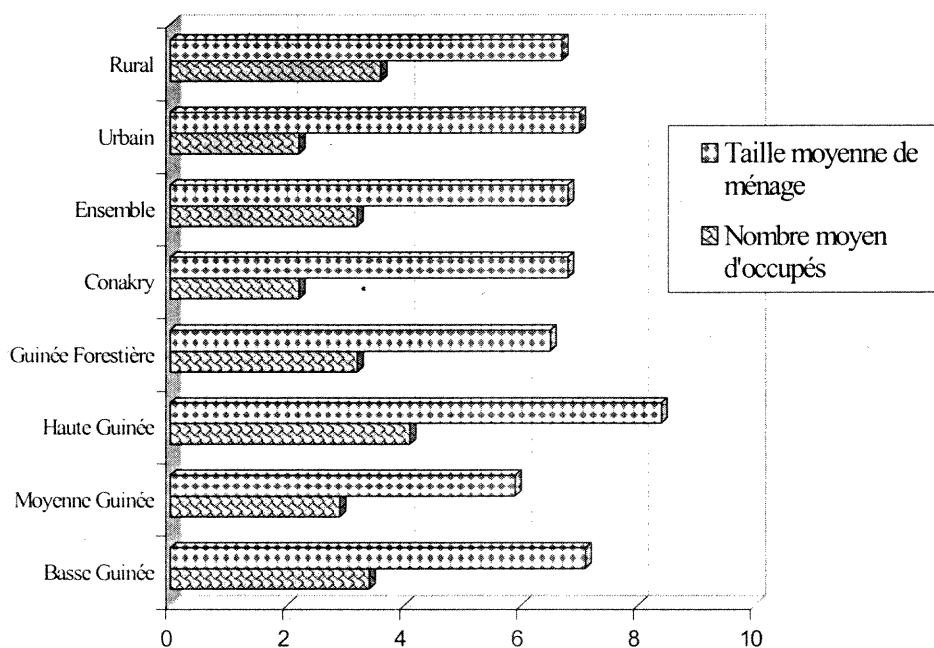
celui des actifs (3,2) et présente ainsi les mêmes variations entre les régions comme entre le milieu urbain et rural.

Le nombre de personnes à charge par personne occupée dans un ménage varie selon le milieu et la région. Il passe de 0,9 personne en zone rurale à 2,2 dans les centres urbains (tableau 4.2).

**Tableau 5.2 : Répartition des ménages et des personnes occupées**

Région	Nombre de ménage	Population occupée	Nombre moyen	Taille moyenne de ménage	Ration
Basse Guinée	205 730	692 676	3,4	7,1	1,09
Moyenne Guinée	276 164	809 514	2,9	5,9	1,03
Haute Guinée	168 477	690 041	4,1	8,4	1,05
Guinée Forestière	239 827	779 987	3,2	6,5	1,03
Conakry	161 005	360 082	2,2	6,8	2,09
<b>Ensemble</b>	<b>1 051 203</b>	<b>3 332 300</b>	<b>3,2</b>	<b>6,8</b>	<b>1,12</b>
<b>Urbain</b>	<b>306 050</b>	<b>669 997</b>	<b>2,2</b>	<b>7,0</b>	<b>2,18</b>
<b>Rural</b>	<b>745 153</b>	<b>2 662 303</b>	<b>3,6</b>	<b>6,7</b>	<b>0,86</b>

**Graphique 5.1 : Comparaison de la taille moyenne de ménage et du nombre moyen d'actifs occupés**



### 5.3. NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE CINQ ANS PAR MENAGE

Cet indicateur permet d'apprécier la charge sociale des ménages et indirectement le niveau de la fécondité du pays.

On dénombre en moyenne 1,2 enfants de moins de cinq ans par ménage. Cet indice varie très peu entre les milieux de résidence (1,1 en ville et 1,3 en milieu rural) mais présente des écarts relativement importants entre les régions. Ces différences reflètent, entre autres, les disparités régionales de la fécondité et de structures familiales.

**Tableau 5.3 : Nombre moyen d'enfants de moins de cinq ans**

Région	Urbain	Rural	Ensemble
Basse Guinée	1,1	1,4	1,3
Moyenne Guinée	0,9	1,1	1,0
Haute Guinée	1,4	1,8	1,7
Guinée Forestière	1,2	1,2	1,2
Conakry	1,0	-	1,0
<b>Ensemble</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>

### 5.4. COMPOSITION DE LA POPULATION EN FONCTION DU LIEN DE PARENTE

Pour l'ensemble du pays, les chefs de ménage représentent 14,7% de la population recensée, avec une variation de 12% en Haute Guinée à 17% en Moyenne Guinée. Environ deux cinquièmes de la population ont le statut de fils, fille ; ils sont suivis s'assez loin par les conjoints des chefs de ménage (16%) (tableau 5.4).

**Tableau 5.4 : Répartition de la population dans les ménages en fonction du lien de parenté avec le chef de ménage**

Région	CM	Epoux	Fils/f	Père/M	Frère/S	Neveu	P. fils	Autres	Sans	ND	Total
Basse G.	14,1	17,8	41,7	1,8	3,1	3,6	4,9	7,3	5,1	0,5	100
Moy. G.	16,8	17,4	44,2	1,9	2,2	3	5,2	5,7	3,1	0,5	100
Haute G.	12	16	41,1	1,9	4,5	6	5,6	9,7	2,7	0,7	100
Guinée F.	15,4	15,1	40	2,5	4,6	5	4,4	9,1	3,2	0,7	100
Conakry	14,7	13,5	38,4	0,5	5,7	7,1	4	10,7	4,7	0,7	100
<b>Ensemble</b>	<b>14,7</b>	<b>16,1</b>	<b>41,3</b>	<b>1,8</b>	<b>3,9</b>	<b>4,8</b>	<b>4,9</b>	<b>8,3</b>	<b>3,7</b>	<b>0,6</b>	<b>100</b>

Précisons cependant que c'est en milieu rural qu'on retrouve beaucoup plus de ménages où le fils et fille devient chef de ménage en ayant le père ou la mère comme membre du ménage. Ainsi, les chefs de ménage qui représentent 14,7% de la population guinéenne recensée en 1996 ne vivent en moyenne qu'avec 3,7% des membres de leurs ménages qui soient sans lien de parenté avec eux (tableau 5.4). Par rapport à cette moyenne nationale, la Basse Guinée et Conakry sont les seules régions qui présentent des proportions plus grandes (5,1% et 4,1% respectivement) des personnes qui n'ont aucun lien de parenté avec les chefs de ménage.

## 5.5. TYPOLOGIE DES MENAGES

Cette section vise à examiner la composition sociologique des ménages. Pour ce faire, on distingue cinq catégories de ménages :

**Type 1** : ménages d'une seule personne ou isolés ;

**Type 2** : ménages nucléaires, composés du chef de ménage, de son(sa) conjoint(e) et de leurs enfants non mariés s'il en ont, ou sans enfants s'ils n'en ont pas ;

**Type 3** : ménages monoparentaux, composés du chef de ménage et de ses enfants, sans conjoint(e) ;

**Type 4** : ménages de famille élargie, composés de ménages nucléaires ou monoparentaux auxquels s'ajoutent d'autres personnes apparentées ou non ;

**Type 5** : ménages hétérogènes composés du chef de ménage et d'autres personnes non apparentées.

Les type 4 et 2 sont les plus répandus dans le pays, représentant respectivement 50,4% et 26,6% de ménages (tableau 5.5). Autrement dit, la solidarité familiale, considérée sous l'angle de la prise en charge des parents biologiques directs, est encore vivace en Guinée : un ménage sur deux accueille des personnes apparentées ou non. La nucléarisation de la famille touche un peu plus d'un tiers des ménages.

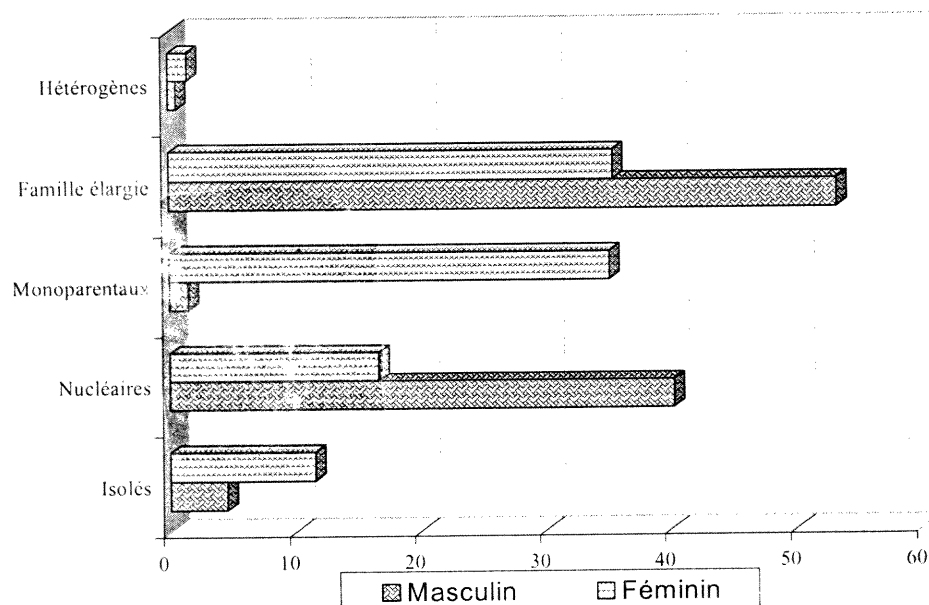
L'examen de la répartition de ceux-ci selon le type et le sexe du chef de ménage montre des différences importantes entre les deux sexes. Chez les hommes, la plupart des ménages sont soit nucléaires (40%), soit élargie (53%), les types 3 (monoparentaux) et 4 (élargies) sont le plus représentés, avec respectivement 35,1% et 15,4%. Contrairement aux

femmes, les hommes sont rarement à la tête des ménages monoparentaux. De même, les femmes chefs de ménage nucléaires sont peu représentées (graphique 5.2). Ce double phénomène s'explique par le fait qu'en présence de deux conjoints, l'autorité du chef de ménage est généralement réservée à l'homme et que les femmes chefs de ménage le sont surtout suite au décès du mari (cas de veuves), au divorce ou à l'absence prolongée du conjoint. Cela augmente la probabilité de rencontrer des femmes chefs de ménage monoparentaux.

**Tableau 5.5 : Typologie des ménages selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence**

Types de ménage	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Type 1	8,3	7,0	8,1	2,9	13,1	4,5	4,5	11,5	5,5
Type 2	29,6	16,3	27,6	44,7	16,6	40,3	40,2	16,6	36,6
Type 3	1,6	23,1	4,8	1,4	39,8	7,4	1,5	35,1	6,7
Type 4	59,2	51,4	58,0	50,7	29,2	47,3	53,2	35,4	50,4
Type 5	1,3	2,1	1,4	0,4	1,3	0,5	0,6	1,5	0,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

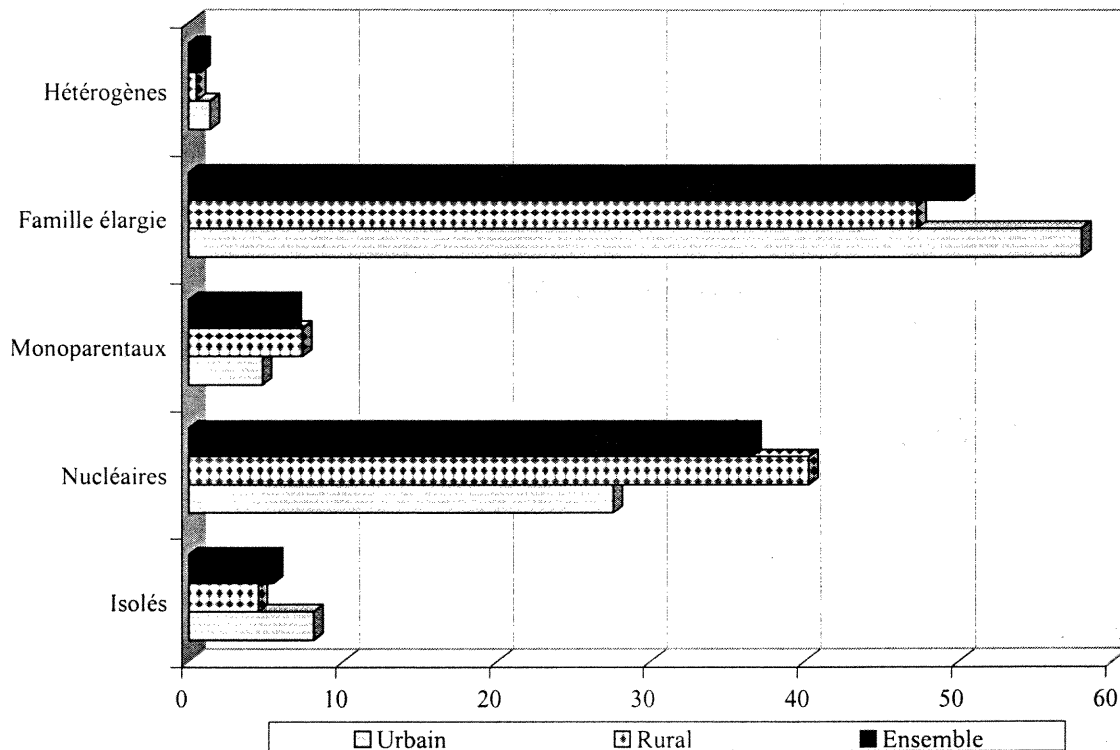
**Graphique 5.2 : Typologie des ménages de la Guinée selon le sexe du chef du ménage**



La prise en compte du milieu d'habitat dénote des divergences importantes entre villes et campagnes. Alors que dans les centres urbains, les ménages élargies sont prédominants (58%), ils ne représentent que 47% en zones rurales (tableau 5.5 et graphique 5.3). Il n'est pas

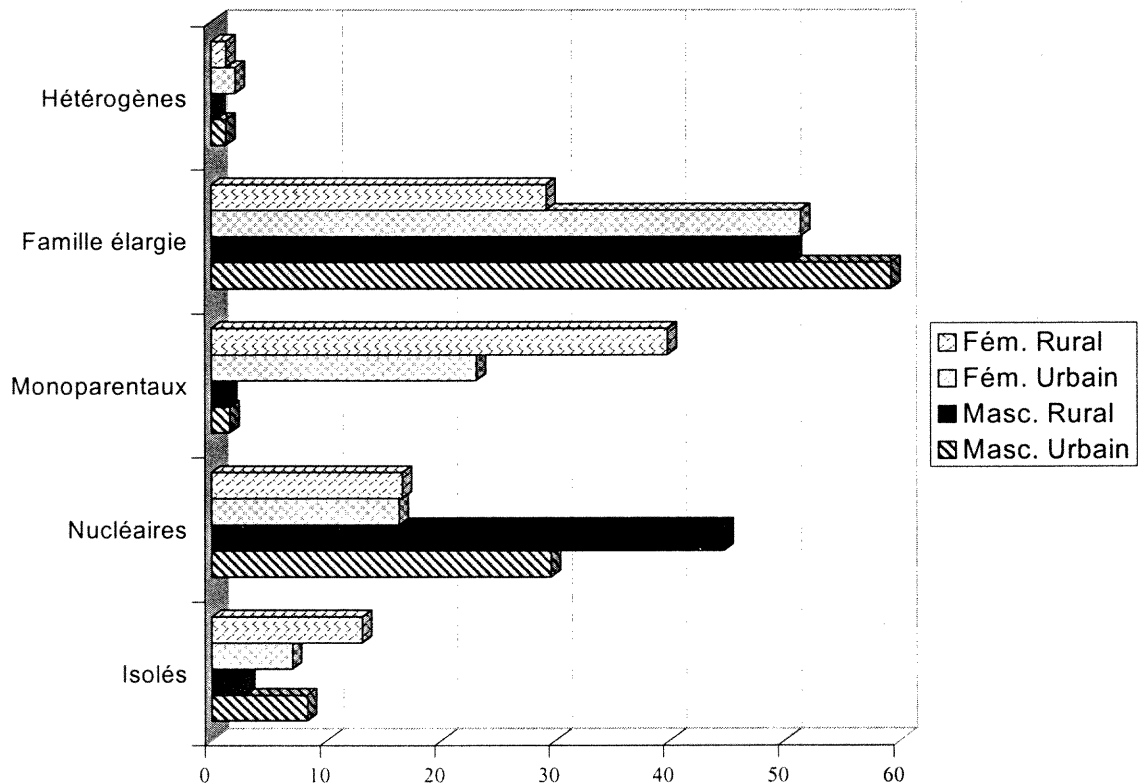
rare de rencontrer, en ville, des ménages composés de ressortissants d'un même village (exerçants des activités commerciales, apprentis ou élèves et étudiants). Cette solidarité leur permet de faire face aux vicissitudes de la vie urbaine. On note par ailleurs que les ménages nucléaires sont nettement plus fréquents en milieu rural (40%) qu'en milieu urbain.

**Graphique 5.3 : Typologie des ménages selon le milieu d'habitat Guinée**



La comparaison entre les deux sexes de la répartition des ménages selon le type en fonction du milieu de résidence révèle des situations fort contrastées. Alors qu'en ville, les ménages de famille élargie prédominent aussi bien chez les hommes (59%) que chez les femmes (51%), en zones rurales, leur prédominance concerne uniquement les hommes (graphique 5.4). dans ce dernier milieu, les femmes chefs de ménage dirigent surtout les ménages monoparentaux (40%) ; seul 1/3 est à la tête des ménages élargies. Ce phénomène s'explique, en plus de l'état matrimonial des chefs de ménage femmes, par l'exode rural des époux en quête du mieux être pour leurs familles. Pour terminer, il convient de noter la forte proportion relative de ménages isolés chez les femmes en milieu rural, comparé au sexe masculin et au milieu urbain.

Graphique 5.4 : Typologie des ménages selon le sexe et le milieu d'habitat du chef de ménage



Concernant les régions, on note, à l'exception de la Moyenne Guinée, une prépondérance de ménage du type élargi : plus d'un ménage sur deux (tableau 5.6). Partout, les ménages nucléaires représentent plus de 30%, sauf à Conakry (26,8%). Cela a tendance à infirmer la thèse de la nucléarisation des ménages liée à l'urbanisation. La Moyenne Guinée se distingue encore une fois des autres régions par la forte présence relative de ménages monoparentaux (12%). La polygamie « à distance », pour reprendre l'expression Th. Locoh (avec résidence des coépouses dans des concessions indépendantes avec leurs enfants) peut expliquer ce phénomène.

**Tableau 5.6 : Types de ménages selon la région de résidence du chef de ménage**

Région	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Ensemble
Basse Guinée	4,0	37,1	4,4	53,8	0,6	100
Moyenne Guinée	5,3	41,6	12,1	40,4	0,6	100
Haute Guinée	3,0	10,3	2,9	53,3	0,5	100
Guinée Forestière	6,6	34,3	7,0	51,3	0,7	100
Conakry	8,9	26,8	3,7	58,8	1,7	100
<b>Ensemble</b>	<b>5,5</b>	<b>36,6</b>	<b>6,7</b>	<b>50,4</b>	<b>0,8</b>	<b>100</b>

## CONCLUSION

Le présent rapport d'analyse avait pour principal objectif de ressortir les caractéristiques socio-économiques et démographiques des ménages ordinaires en Guinée, à partir des données du recensement de 1996.

Des analyses faites, on peut retenir les résultats essentiels suivants :

- Les ménages guinéens ont connu un taux d'accroissement intercensitaire de 2,8% (avec une croissance plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural) ; il sont inégalement répartis sur le territoire national, aussi bien entre les régions qu'entre les zones rurales et les zones urbaines, à l'image de la population elle-même. On trouve environ sept ménages sur dix en milieu rural. Par rapport aux régions naturelles, plus de quart (26,3%) se trouve en Moyenne Guinée.
- La plupart des chefs de ménages sont des hommes (84,5% en moyenne) avec un rapport de masculinité des chefs de ménage d'environ six hommes pour une femme.
- Ils sont dans leur majorité des adultes, âgés en moyenne de 47 ans, avec des femmes chefs de ménage relativement plus âgés que les hommes. Le taux de chef de ménage atteint son maximum à la tranche d'âge (55-59 ans (56,1%).
- Il s'agit le plus souvent de gens mariés (87,1% d'entre eux en moyenne sont mariés). Les célibataires accèdent rarement au statut de chef de ménage (seulement 4,2% des ménages guinéens ont un chef de ménage qui soit un célibataire). Les cas des chefs de ménage veufs sont plus fréquents chez les femmes (30,3%) que chez les hommes.
- Du fait de la prédominance de cette religion au sein de la population, les chefs de ménage pratiquent dans leur immense majorité la religion musulmane (85,7%). Le christianisme, encore relativement peu pratiqué dans le pays en moyenne 7,5% des chefs de ménage, cependant plus d'un chef de ménage sur quatre (26,4%) pratiquent le christianisme en Guinée Forestière.



- Les ménages guinéens sont essentiellement, soit du type élargi (50,4%), soit du type nucléaire (36,6%) ; le premier étant plus fréquent en milieu urbain (58%) et le second en milieu rural (40,3%).
- La plus grande partie des chefs de ménage du pays n'ont pas d'instruction (moyenne 81,7%), avec comme corollaire un niveau élevé d'alphabétisme.
- Les ménages ont une taille relativement élevée, avec en moyenne 6,8 personnes par ménage. Par rapport à 1998, cette taille a très peu varié (elle était de 6,5 personnes par ménage). Toutefois, les ménages comprenant moins de 4 membres sont fréquents dans le pays.
- Les chefs de ménage exercent à 74,9% des activités indépendantes.
- La composition des ménages est assez variée, sur le plan économique aussi bien que sociologique. On compte en moyenne par ménage 3,2 personnes actives, 1,2 enfants de moins de cinq ans, de 3,2 personnes actives occupées, par ailleurs, 41,3% des membres sont des enfants (fils ou filles) du chef de ménage.
- Les résultats du recensement montrent, en définitive, que la taille et la composition des ménages sont influencées par les structures familiales et le contexte socio-économique. La nucléarisation des ménages ne s'est pas encore opérée, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre en ville.

L'écart constaté entre la taille des ménages et le nombre d'actifs par ménage suggère la mise en place de politiques visant à améliorer les conditions de vie de la population. Elle suggère par ailleurs l'étude approfondie des conditions de vie des ménages visant à compléter ou à actualiser le profil de pauvreté établi en 1994 à l'aide des données de l'enquête intégrale budget-consommation des ménages.

## BIBLIOGRAPHIE

Déclaration des politiques de population de Guinée (MPC-Conakry 1992).

Enquête Intégrale sur les conditions de vie des ménages avec module Budget-Consommation (EIBC-DNSI-MPC-Conakry 1994/95).

Enquête sur les Informations Prioritaires (ESIP-1991, DNSI-MPC-Conakry).

Enquête démographique et de Santé (EDS-DNSI-MPC-Conakry 1992).

Politique Nationale de l'Action Sociale (DNPPS-MASPPE-Conakry 1997).

Rapoort RGPH-DNI-MPC 1983.

## ANNEXES

**Tableau A.1 : Répartition des ménages et des personnes actives**

Région naturelle	Urbain		Rural		Ensemble	
	Nombre ménage	Nombre actifs	Nombre ménage	Nombre actifs	Nombre ménage	Nombre actifs
Basse Guinée	44 948	106 848	160 734	594 577	205 730	701 425
Moyenne Guinée	24 604	47 111	251 560	768 495	276 164	815 606
Haute Guinée	27 558	61 816	140 919	634 861	168 477	696 677
Guinée Forestière	47 887	107 889	191 940	682 955	239 827	790 844
Conakry	161 005	392 507	-	-	161 005	392 507
<b>Ensemble</b>	<b>306 050</b>	<b>716 171</b>	<b>745 153</b>	<b>2 680 888</b>	<b>1 051 203</b>	<b>3 397 059</b>

**Tableau A.2 : Répartition des ménages et des enfants de moins de cinq ans**

Région	Urbain		Rural		Ensemble	
	Nbre ménage	Nbre enfant	Nbre ménage	Nbre enfant	Nbre mén.	Nbre enfant
Basse Guinée	44 948	51 563	160 734	225 357	205 730	276 920
Moyenne Guinée	24 604	22 445	251 560	264 195	276 164	286 840
Haute Guinée	27 558	37 307	140 919	252 508	168 477	289 815
Guinée Forestière	47 887	58 825	191 940	225 701	239 827	284 526
Conakry	161 005	154 067	-	-	161 005	154 067
<b>Ensemble</b>	<b>306 050</b>	<b>324 207</b>	<b>745 153</b>	<b>967 761</b>	<b>1 051 203</b>	<b>1 292 168</b>